SCoT
PAYS DE FOUGÈRES

Bilan des modalités de concertation
SCoT du Pays de Fougères

Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères

Sommaire

1-Cadre règlementaire général et concertation dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Fougères.....3
2- Réunions publiques et évènements organisés.....4
3- Supports de communication et diffusion de l'information.....7
4-Couverture médiatique et communication institutionnelle.....8
4.1-Articles de presse et publications dans la presse locale.....8
4.2-Publications numériques (site internet du SCoT du Pays de Fougères et réseaux sociaux).....9
5-Registres de concertation – Synthèse des contributions recueillies au siège du syndicat.....11
6-Conclusion.....13

1-Cadre règlementaire général et concertation dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Fougères

Par délibération en date du **15 décembre 2014**, le Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères **a prescrit la révision** de son Schéma de Cohérence Territoriale.

Définie aux articles L143-17 à L143-27 et L. 143-29 à L. 143-31 du Code de l'urbanisme, la procédure de révision a été menée par le Président du Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères (article R. 143-2 du Code de l'urbanisme), en co-construction avec les autres élus du SCoT et notamment les six Vice-Présidents, mais aussi avec les acteurs et partenaires institutionnels.

En application des articles L. 103-2 à L. 103-6 du Code de l'urbanisme, **la concertation** engagée par le Syndicat Mixte a associé, tout au long de l'élaboration du projet de SCoT, **l'ensemble des élus, les personnes publiques associées, les acteurs locaux et la société civile.**

Simultanément à la prescription de la révision du SCoT, par délibération en date du 15 décembre 2014, le Syndicat Mixte a défini les modalités de concertation suivantes :

- **Communications par voie de presse locale**, de telle sorte que la population soit informée de l'avancement des procédures,
- **Communication via le site internet du Pays de Fougères**, onglet SCoT,
- **Informations, mise à disposition des documents concernant l'élaboration du projet révisé, recueil des avis, remarques et contributions par la mise à disposition d'un registre** au siège du SCoT du Pays de Fougères ,
- **Organisation de réunions publiques.**

La concertation a prit fin quelques jours avant le comité syndical tirant le bilan de la concertation, et arrêtant le projet de SCoT révisé.

2-Réunions publiques et évènements organisés

Depuis la prescription de la révision du SCoT, **plusieurs réunions publiques et évènements** ont été organisées par les élus du SCoT. Ces temps forts permettent de présenter le projet de SCoT à la population, de nourrir les débats sur les enjeux du territoire, mais aussi d'alimenter les différentes étapes de la révision du SCoT.

- **Réunion publique du 04 décembre 2019 - *Les Urbanistes - Fougères***
  - Présentation du rôle du SCoT et de sa place dans le paysage règlementaire
  - Présentation des pièces composant le SCoT, ainsi que la méthode de travail avec les partenaires
  - Temps d'échanges

- **Réunion publique du 14 janvier 2020 - *Les Ateliers - Fougères***
  - Présentation des grandes orientations du SCoT du Pays de Fougères : armature territoriale, consommation de l'espace, développement résidentiel, habitat, armature économique et commerciale, transports et déplacements, ressources et énergies.

Photo : réunion publique du 14 janvier 2020

- **Réunion publique du 16 janvier 2020**
  - Point d'étape, information sur le DOO et ses tenants et aboutissants
  - Temps d'échanges

2-Réunions publiques et évènements organisés

- **Foire exposition - Salon de l'habitat 27,28,29 septembre 2024 - *La Selle en Luitré***

Lors de la Foire Exposition de Fougères des 27, 28 et 29 septembre 2024, le SCoT du Pays de Fougères était présent pour **rencontrer, informer et sensibiliser les habitants aux enjeux de la révision du SCOT** et exposer le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) : le projet politique du territoire.

Plusieurs supports de communication ont été réalisés pour ce temps fort, notamment 2 kakémonos explicatifs ainsi qu'une vidéo de présentation dynamique ayant pour objectif d'expliquer les étapes de la révision et ses enjeux

La Foire exposition a permis de **faire connaître et de rendre visible ce projet de territoire au grand public** et d'engager un dialogue direct avec les habitants autour des enjeux de cette révision.

Photos : Foire exposition - Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères

- **Réunion Publique du 04 décembre 2024 - *Maen Roch (Saint-Brice-en-Coglès)***

Cette réunion publique, la première depuis la reprise de la révision du SCoT, **était dédié au Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**, a rassemblé une quarantaine de participants. Élus, techniciens, membres de la société civile et habitants se sont réunis pour échanger sur les 3 axes du projet de territoire de cette révision.

Sous l'égide du Président et des Vice-Présidents, les 13 orientations du Projet d'Aménagement Stratégique ont été présentées, suivie d'un temps d'échange avec le public.

2-Réunions publiques et évènements organisés

Photos : Réunion Publique 04/12/2024 - Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères

- **Réunion Publique du 18 juin 2025 - *Maen Roch (Saint-Brice-en-Coglès)***

Cette dernière réunion publique a été l'occasion de **présenter le projet de SCoT révisé**, avant l'arrêt. Le président du SCoT, accompagné des Vice-Présidents, ont exposé les grandes lignes du projet à la population. Plus **d'une trentaine de personnes** étaient présentes, parmi lesquelles des habitants, des élus, des professionnels et représentants d'entreprises du territoire, mais des représentants des associations.

Toutes les thématiques du DOO ont été présentées par les élus du SCoT, et ont ainsi amené à de nombreux débats, permettant ainsi d'enrichir ce projet de territoire.

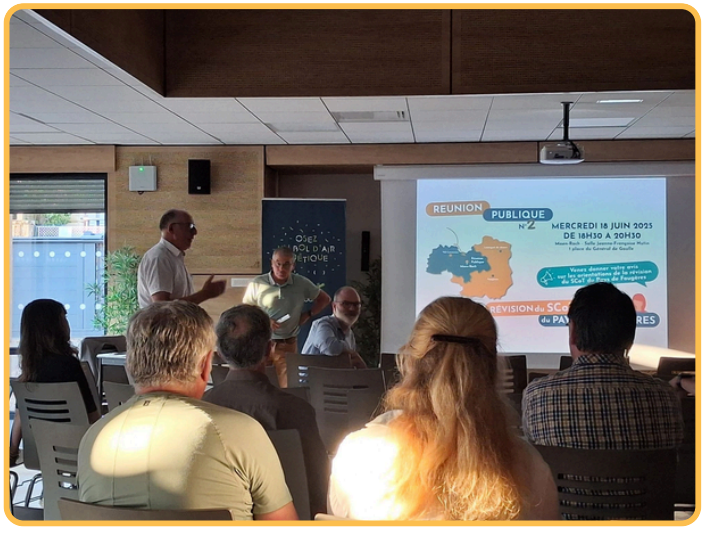

Photos : Réunion Publique 18/06/2025 - Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères

3-Support de communication et diffusion de l'information

Les supports de présentation et documents afférents ont été rendus accessibles au public via le **site internet du SCoT du Pays de Fougères**, notamment **"l'onglet SCoT".** L'ensemble de la concertation relative à la révision du SCoT est recensé dans cet onglet : articles de presse, articles sur le site internet du SCoT et publications sur LinkedIn, supports de présentation des différentes réunions publiques, informations sur les registres disponibles.

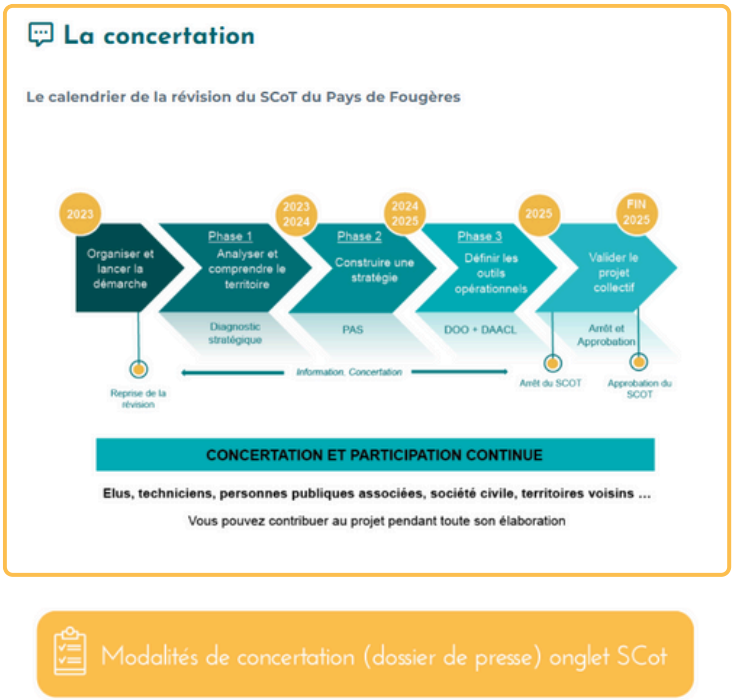

Modalités de concertation (dossier de presse) onglet SCot

Photo : Extrait du site internet du SCoT du Pays de Fougères - Révision du SCoT

Photo : Extrait du site internet du SCoT du Pays de Fougères - Onglet SCoT

4-Couverture médiatique et communication institutionnelle

4.1-Articles de presse et publications dans la presse locale :

Depuis la prescription de la révision du SCoT, de **nombreux articles sont parus dans la presse locale**. Ils sont les suivants :

- **Imaginons le Pays de Fougères demain, *Ouest-France, 2019***
- **Le SCoT du Pays de Fougères anticipe l'avenir, *Ouest-France, 2019***
- **Eau, démographie, économie : le SCoT du Pays de Fougères lance son projet d'aménagement, *Ouest-France, 2024***
- **L'ingénierie territoriale du Pays de Fougères veut mieux se faire connaître, *Ouest-France, 2024***
- **La dixième édition de la foire exposition à Fougères se penche sur l'habitat, *Ouest-France, 2024***
- **Ce week-end, une foire-expo autour de l'habitat à Fougères, *La Chronique, 2024***
- **Une réunion pour évoquer l'avenir du territoire, *Ouest-France, 2024***
- **Quel avenir pour le territoire du Pays de Fougères ? ,*La Chronique, 2024***

Quel avenir pour le territoire du pays de Fougères ?

Le Scot du pays de Fougères organise une réunion publique pour discuter du Projet d'aménagement stratégique du territoire.

Révision du Schéma de cohérence territoriale et enjeux du projet d'aménagement stratégique, voilà le thème de la réunion publique organisée à Maen Roch. ©Studio Regards d'émoi – Nicolas Farard

Par Manuel Rodriguez
Publié le 1 déc. 2024 à 12h00

Photos : La Chronique

- **Six questions autour du SCoT, ce document qui doit dessiner le Pays de Fougères de demain, *Ouest-France, 2024***
- **Le Pays de Fougères trace l'avenir de son territoire, *La Chronique, 2024***

4-Couverture médiatique et communication institutionnelle

- **Aménagement du territoire : que prévoit le SCoT, ce document pour le futur du Pays de Fougères ? Ouest-France, 2025**

Accueil > Bretagne > Fougères

Réservé aux abonnés

Aménagement du territoire : que prévoit le ScoT, ce document pour le futur du pays de Fougères ?

La révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du pays de Fougères (Ille-et-Vilaine) se termine. À quoi s'attendre en matière d'urbanisme, de mobilités ou encore d'environnement d'ici à 2050 ? Voici quelques pistes.

Ouest-France
Hélène DEPLANQUE
Publié le 15/06/2025 à 18h49

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Fougères
Chaque matin, recevez toute l'information de Fougères et de ses environs avec Ouest-France

Le ScoT revu et corrigé du pays de Fougères va mettre l'accent sur la protection de l'environnement et comprend également un volet dédié à l'agriculture. | OUEST FRANCE

Photo : Ouest France

- **Pays de Fougères : Que prévoit le SCoT, ce texte qui va organiser l'avenir du territoire ? , La Chronique, 2025**

4.2- Publications numériques (site internet du SCoT du Pays de Fougères et réseaux sociaux) :

Tout comme les publications dans le presse locale, la révision du SCoT du Pays de Fougères a fait l'objet de **nombreuses publications numériques,** c'est à dire d'articles publiés sur le site internet du SCoT du Pays de Fougères et/ou de publications sur le réseau social Linkedln :

- **Le SCoT du Pays de Fougères en révision**

Photo : Extrait du site internet du SCoT du Pays de Fougères - le SCoT en révision

4-Couverture médiatique et communication institutionnelle

- **Révision du SCoT du Pays de Fougères : débat sur le PAS – 3 axes validés par les élus**

Photos : LinkedIn - Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères & Extrait du site internet du SCoT du Pays de Fougères

- **90 élus réunis pour le Projet d'Aménagement Stratégique : économie, eau, démographie**
- **3 jours pour découvrir l'ingénierie territoriale du Pays de Fougères**
- **Salon de l'habitat de Fougères : Ingénierie territoriale du Pays de Fougères**
- **Révision : de nouveaux éléments à intégrer dans l'élaboration du DOO et du DAACL**

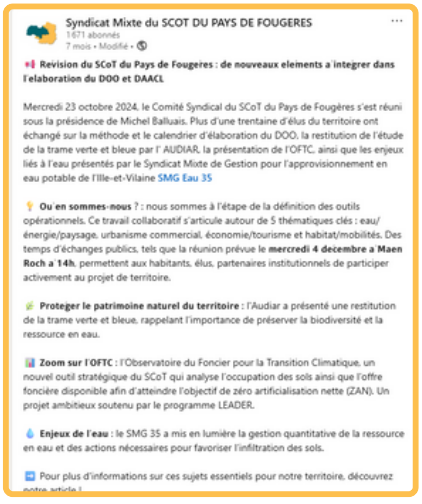

Photos : LinkedIn - Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères & Extrait du site internet du SCoT du Pays de Fougères

- **Réunion publique : Quel avenir pour le territoire du Pays de Fougères ?**

5-Registres de concertation – Synthèse des contributions recueillies au siège du syndicat

Photo : Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères

Durant toute la durée de la révision du SCoT, **un registre papier** était disponible au siège administratif du SCoT - *1 rue Louis Lumière 35133 La Selle en Luitré* - et dans les locaux administratif du SCoT - *1 rue de la Moussais 35300 Fougères-*.

L'ensemble des observations consignées dans les registres de concertation ont été synthétisées et analysées, permettant d'enrichir le projet de SCoT. Certaines orientations ont été ajustées, notamment en matière de :

Thématique	Contribution	Réponse du DOO du projet de SCoT du Pays de Fougères révisé
Carrières et granulats	Maintien des zones d'exploitation de carrières	Le DOO prend en compte le Schéma Régional des Carrières (SRC) et prévoit la préservation des gisements stratégiques, en évitant toute urbanisation incompatible. Il soutient les circuits courts d'approvisionnement et la valorisation locale des ressources, en lien avec l'économie circulaire.
Mobilités douces et alternatives	Développement des pistes cyclables, lignes de bus, covoiturage	Développement des modes actifs (vélo, marche), covoiturage, transports collectifs et liaisons intercommunales. Encouragement à la création d'aires de covoiturage, de pôles multimodaux, et à l'intégration de la mobilité dans les documents d'urbanisme.
Réhabilitation du train	Question sur la réhabilitation du train	Le DOO soutient les études de faisabilité pour la liaison ferroviaire Fougères–Rennes et le prolongement de la ligne Rennes–Combourg. Intégration dans les Contrats de Plan État-Région (CPER).
Agriculture, foncier et bâtiments agricoles	Gestion des bâtiments agricoles non utilisés, anticipation des nouvelles cultures	Définition des enveloppes urbaines, changement de destination des bâtiments agricoles, identification des sièges d'exploitation. Encouragement à la reconversion des friches agricoles, diversification des cultures, valorisation des circuits courts.

5-Registres de concertation – Synthèse des contributions recueillies au siège du syndicat

Thématique	Contribution	Réponse du DOO du projet de SCoT du Pays de Fougères révisé
Qualité de l'eau	Préservation de la ressource, principe pollueur-payeur	Protection des zones humides, cours d'eau, zones de captage, gestion des eaux pluviales, assainissement. Encouragement à la restauration écologique, réduction des intrants agricoles, observatoire de l'eau.
Énergie et climat	Géothermie, photovoltaïque sur surfaces imperméabilisées	Développement des énergies renouvelables sur toitures, parkings, mutualisation des réseaux, valorisation du bois-énergie. Encouragement à l'éco-conception, matériaux biosourcés, géothermie, photovoltaïque hors zones agricoles.
Centralités et cohérence des orientations	Ne pas oublier les petits bourgs	Structuration autour de pôles de vie, bassins de proximité, pôles intermédiaires, pôles urbains. Le DOO insiste sur la cohérence entre les politiques d'habitat, de mobilité, d'économie et d'environnement.
Permis de construire et énergies renouvelables	Obligation d'intégrer des ENR ou récupération d'eau pour les entreprises	Encouragement à intégrer des dispositifs d'ENR dans les projets économiques. Intégration des ENR dans les projets d'habitat, d'activités économiques et d'équipements publics.
État écologique des cours d'eau	Seulement 2 % en bon état, nécessité de mesures fortes	Protection, restauration, renaturation des cours d'eau et zones humides. Encouragement à la restauration écologique, limitation des espèces invasives, encadrement des piscines.
Protection des arbres et haies	Adoption d'une charte de l'arbre par les communes	Protection des haies, arbres isolés, ripisylves, zones de renaturation. Valorisation de l'arbre dans le paysage, entretien des chemins creux, plan de paysage.

6-Conclusion

Photo : Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères

La concertation autour de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Fougères s'est déroulée de **manière continue, inclusive et transparente depuis 2014.** Elle a **mobilisé un large éventail d'acteurs** : élus, institutions, habitants, associations ou encore professionnels du territoire.

Les **modalités de concertation ont été variées et adaptées :**

- Réunions publiques
- Présence sur des événements locaux (foire exposition, salons)
- Supports de communication numériques et presse locale
- Registres de concertation accessibles au public

Les **contributions recueillies ont permis d'enrichir le projet de SCoT,** avec des ajustements notables sur des **thématiques clées** telles que :

- La mobilité douce,
- La gestion des ressources naturelles (eau, énergie, biodiversité),
- La valorisation des territoires ruraux,
- La transition écologique et énergétique

Ce processus a **renforcé la légitimité du projet final**, en assurant une meilleure appropriation par les citoyens et une prise en compte des enjeux locaux dans **une vision stratégique et partagée** du territoire.

SCoT du Pays de Fougères - Annexe à la délibération n°2025-22- Bilan des modalités de concertation